

A A A ou

Les zéros ne sont pas fatigués !

Que l'on parle de paradis fiscal en France, de tax haven dans les pays anglophones, de steueroise ou steuerparadise en Allemand, on désigne par ces termes un territoire à fiscalité très basse par rapport aux niveaux d'imposition des pays développés.

2000 ans avant J.C, des commerçants grecs (déjà !) s'arrangeaient dans certains ports pour que vendeurs et acheteurs transportent en un lieu connu d'eux seuls des marchandises échappant aux taxes portuaires.

C'est pendant les « Trente Glorieuses » que vont s'épanouir les paradis fiscaux. En 1980 l'investissement direct étranger dans les Caraïbes et les états insulaires d'Asie s'établissaient à 200 millions de dollars.

En 1997 les 67 paradis fiscaux possédaient un actif de 4497 milliards de dollars, chiffre porté à 6 000 milliards de dollars en l'an 2 000 ! ces paradis sont donc devenus les maîtres des sociétés internationales tant publiques que privées. Or il n'existe pas, au sein de l'OCDE de juridiction ni de jurisprudence définissant précisément ce qu'est un paradis fiscal si ce n'est ce que stipule une instruction du 18 Mai 1973 qui dit que: " Un paradis fiscal est un pays qui applique un régime fiscal dérogatoire tel qu'il conduit à un niveau d'imposition extrêmement bas.". On y remplace même le terme de paradis fiscal par celui de "Pays à régime fiscal privilégié."

Ces pays ou territoires attirent les entreprises pour qu'elles y installent leur siège social, réduisant ainsi le montant de leurs impôts sur les bénéfices par rapport aux pays d'origine. C'est donc un gain perdu par les états à la satisfaction des partisans de la concurrence fiscale qui réfutent la tendance des états à taxer davantage.

Tous les pays ont des paradis fiscaux: Monaco pour la France, les Iles Anglo-Normandes pour le Royaume Uni, les Bahamas pour les Etats-Unis, le Lichtenstein pour la Suisse et l'Espagne.... La liste serait longue.

Non seulement les entreprises mais aussi quelques milliardaires, via les moyens techniques modernes de communication , placent leur argent dans ces lieux privilégiés (70 milliards de dollars par an à partir des Etats-Unis en 2006.)

La question du blanchiment d'argent ne concerne que quelques pays dits "régulés", mais, au nom du "Secret bancaire" de nombreux pays ne participent pas ou peu aux enquêtes émanant des autres pays. Terrorisme et autres Mafias ont la main mise sur des entreprises et autres hommes politiques corrompus.. On estimait en 2000 que 50% des flux financiers transitaient par les paradis fiscaux.

Et ce ne sont pas les déclarations de nos grands responsables politiques nationaux, telle celle du 13 Novembre 2008: " Nous appelons à éliminer les zones d'ombre de la finance mondiale",

qui vont modifier cet état de fait.

Paradis fiscaux d'un côté, agences de notation d'un autre. Qu'elles s'appellent Moody's ou Standard Poor's à New-York, Fitch Group à Paris, DBRS à Toronto, elles vivent toutes grassement de l'argent des entreprises qu'elles gèrent et notent. Elles se permettent aussi de noter les états.

Alors qu'on ne nous parle pas de crise, que l'on ne demande plus à ceux qui ont bien peu de se serrer la ceinture d'un nouveau cran sous prétexte de se faire remonter les bretelles et de perdre le A.A.A. Tout le monde sait où se trouve l'argent frais (mais pas toujours propre). Qui aura l'audace politique de s'attaquer au fond du problème autrement qu'en vaines déclarations d'intention et d'exiger de ceux qui accumulent des fortunes d'être mis devant l'obligation de partager?

On peut toujours rêver!

Lucien sources internet